

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: [8] (1905)
Heft: 38

Artikel: Au pays de l'Ivoire
Autor: Gouzy, R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-255471>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

perdu pour lui : il roula à terre aux applaudissements de la foule. Mais en quelques secondes la scène changea. Par des moyens mystérieux, le petit Japonais rendit inerte son puissant adversaire. Il se dégagea de son étreinte. Ils se relèvent, le géant, furibond, l'autre, parfaitement calme. On donna le signal d'une nouvelle passe. L'attaque fut rapide. Par une série de mouvements si vifs que l'on ne pouvait s'en rendre compte, le géant tomba à terre, à demi-mort. La foule demeura muette; seuls, les nobles applaudirent.

Le mikado avait démontré par ce spectacle public qu'il voulait remplacer le pugilat par quelque chose qui valait mieux. Il suffit de trois ou quatre de ces joutes pour convaincre les Japonais de l'importance du jiu-jitsu. Dès lors, le pugilat perdit rapidement sa place d'honneur et le jiu-jitsu devint l'exercice national nippon.

Le mot jiu-jitsu signifie „l'excellent secret de l'art". Dans les temps anciens, quand seuls, les samouraï le pratiquaient, on l'appelait *tai-jitsu*, c'est-à-dire „le secret du corps". Il suffit de peu de temps pour mettre l'homme le plus faible en état de terrasser le plus fort. La force physique ne fait rien à l'affaire, mais bien une extrême agilité. Aucune forme de pugilat ne peut résister à la science du jiu-jitsu; un expert jiu-jitsushi — celui qui pratique ce moyen de défense — rompt les bras de son adversaire comme une allumette.

Il acquiert cette puissance par l'étude précise de chaque partie faible du corps humain. Il s'y prépare par une série minutieusement établie d'exercices d'endurance et de patience faits avec toutes les parties du corps.

Tous les agents de police du Japon pratiquent le jiu-jitsu. Ont-ils affaire avec un bandit dangereux, ils l'attrappent par les coudes et le mettent rapidement en une condition telle qu'il doit ou suivre le policier ou se résoudre à avoir le bras rompu.

Le jiu-jitsu se compose de quarante-deux passes qui ne sont pas groupées en ordre particulier et qui n'exi-

gent pas d'être utilisées successivement. Le lutteur choisit très vite le coup qui convient le mieux à la situation. Chacun de ces coups est assez simple dans son application et peuvent être pratiqués après quelques minutes de démonstration. Toutefois, si un professeur peut en trois jours donner l'explication des 42 passes, il faut trois années de pratique pour posséder la science à fond. Car la pratique est tout; il faut obtenir une extrême agilité de corps et d'esprit, pour que, en un clin d'œil, le mouvement choisi soit le meilleur possible et exécuté comme une machine automatique.

De ce que le jiu-jitsushi adroit peut d'un simple coup de main rompre la colonne vertébrale, disloquer le poignet ou la cheville du pied et tuer son adversaire, il résulte que ce moyen de défense est une arme terrible si elle est employée par un homme hors de sang-froid, incapable de maîtriser sa colère. Aussi, le gouvernement a-t-il édicté une loi prohibant l'usage du jiu-jitsu, sauf dans les cas de défense personnelle. Avant d'être admis dans l'une des nombreuses écoles où on l'apprend, le jeune homme doit jurer qu'il n'adoptera ce moyen que lorsque sa vie sera en danger.

Le jiu-jitsu sera bientôt en honneur en Europe. Le professeur japonais Uyenischi fut appelé à Londres pour l'enseigner à l'armée anglaise et aux policiers de la métropole. Nos trois clichés nous le montrent, lui tout petit, luttant avec les beaux gars de l'armée britannique.

Le gouvernement vaudois, sans doute le premier en Suisse, vient de charger le champion Cherpillod, de Sainte-Croix, — qui l'a appris à Londres — de donner des leçons de jiu-jitsu à la gendarmerie cantonale.

Ajoutons que le président Roosevelt s'est intéressé à ce jeu et qu'il a pris lui aussi des leçons. Il n'en faut pas davantage pour que cette sorte de sport devienne très vite populaire dans les pays anglosaxons. Donom.

AU PAYS DE L'IVOIRE (FIN)

La nature elle-même, aux environs de Nyangoué, a quelque chose de déprimant. Un peu au nord la grande forêt a disparu pour faire place à une plaine interminable, coupée de quelques mamelons seulement. C'est le pays des herbes. Souvent, vers le soir, monté sur une des collines avoisinant la station, il m'est arrivé de promener mes regards sur des étendues incommensurables couvertes de hautes herbes que parsème çà et là un palmier rabougri. Le pays est assez giboyeux et le climat est plus sain que celui de la grande forêt, mais cette nature uniforme est désespérément triste pour l'exilé et bien des fois le voyageur, obligé de marcher sous un soleil ardent, regrette presque la fraîcheur, malsaine pourtant, des grands bois. On ne remarque plus la joyeuse tona-

lité tropicale, la verdure n'est plus variée, c'est partout un vert grisâtre et uniforme, bananiers et hautes herbes, rien qui vienne égayer le sentiment de lourde mélancolie que l'on éprouve. Cette nature tropicale dans sa solitude et sa tristesse est plus accablante que la sévérité de certains paysages de nos pays.

Pour terminer quelques anecdotes sur mon séjour, à Nyangoué, où je séjournai un certain temps avant de regagner par le même chemin la côte de l'Europe.

Lors de mon arrivée au poste, je m'étais installé non loin du village indigène, dans une case abandonnée. Comme les ballots d'étoffes et les caisses de perles que j'avais amenés avec moi pour le compte du gouvernement avaient été saturés d'humidité par la pluie, j'avais mis sécher toutes ces richesses sous ma barza (vérandah arabe). L'afflux d'ingénues pour voir cet étalage était grand



Servantes de blancs à la station de Nyangoué.

et j'étais continuellement obsédé par des mendiants effrontés et opiniâtres. Par bonheur, j'avais dans une vieille boîte en fer-blanc et parmi les hôtes de ma ménagerie, un caméléon, animal que l'on rencontre fréquemment dans cette partie de l'Afrique et dont mes lecteurs connaissent les curieuses propriétés. Les indigènes en ont une peur horrible et s'enfuient devant lui avec plus de rapidité que devant un léopard. Aussi, quand le nombre de solliciteurs devenait trop grand, je faisais un signe à mon boy qui m'apportait ma précieuse boîte. Je l'ouvrais sans dire gare, posais l'animal sur ma petite table, et mes indigènes de détalier avec force culbutes, se voilant la face en poussant des hurlements d'horreur. Je recommande vivement ce moyen peu coûteux à tous ceux de mes lecteurs qui parcourront ce pays où les naturels manquent quelque peu de tact. Cent curieux assistaient à mes repas et j'avais des petits couchers et des petits levers fort suivis. Chaque pièce d'habillement que j'enlevais était accompagné d'un commentaire souvent fort comique de l'auditoire qui se retirait discrètement dès que j'avais fermé ma moustiquaire et éteint ma bougie.

Un animal qui ne fréquente au Congo que les localités où se trouvent des soldats, nous tourmenta fort à Nyangoué, où il fit de grands ravages dans la troupe. J'ajoute que cet animal — dit le Kimputu — ne s'attaque qu'aux soldats noirs. Je ne puis vous en donner une description, car je ne l'ai jamais vu et nous eûmes, mon commandant et moi, de bonnes raisons de douter de son existence. Cet animal faisait de nombreuses victimes les jours où il y avait à fournir une longue étape ou quelque travail pénible à faire. Le matin, avant l'exercice ou avant le départ, quand on faisait colonne, avait bien la visite des ma-

lades. En l'absence du médecin, j'étais investi de cette haute mission. Un beau jour, je vois un de nos soldats avançant avec peine et poussant de nombreux soupirs, se traînant vers moi. Qu'as-tu? lui dis-je. „Ah blanc, j'ai vu le Kimputu, je suis incapable de marcher!” Impossible de tirer de mon gaillard une explication quelque peu claire sur cet étrange animal. Je l'exemptai donc de travail. Le lendemain, ce fut bien autre chose, sept camarades avaient également vu le Kimputu et étaient également incapables de travailler. Comme de jour en jour le nombre de ceux „qui l'avaient vu” augmentait, jusqu'à 17 en une fois, nous décidâmes, que dès le lendemain tous ceux qui auraient eu le malheur de „le voir” recevraient dix coups de chicotte (fouet indigène en lanières d'hippopotame) pour le faire sortir. Chose étrange, le Kimputu disparut la nuit-même et le jour suivant tout le monde était sur pied. Je crois que les naturalistes pourraient chercher longtemps avant de trouver à quelle classe de vertébrés ou d'invertébrés appartient le fameux Kimputu!

Mes lecteurs voient que la vie en poste n'est pas toujours dépourvue de piquant. Mais comment décrire les longues heures d'ennui, durant lesquelles, sous le ciel torride de l'Afrique, on songe à ceux qu'on a laissés au pays. Ce n'est pas toujours drôle et il y a des jours où l'on „en a plein le dos” comme dit la chanson.

Une fois rentré au pays, si il a la chance d'y rentrer, le „Congolais” peut se dire qu'il a vu quelque chose. Mais c'est là une assez maigre consolation pour ceux qui reviennent de là-bas minés par les fièvres où la dysenterie, et somme toute c'est au pays et en famille que l'on est encore le mieux.

R. GOUZY.

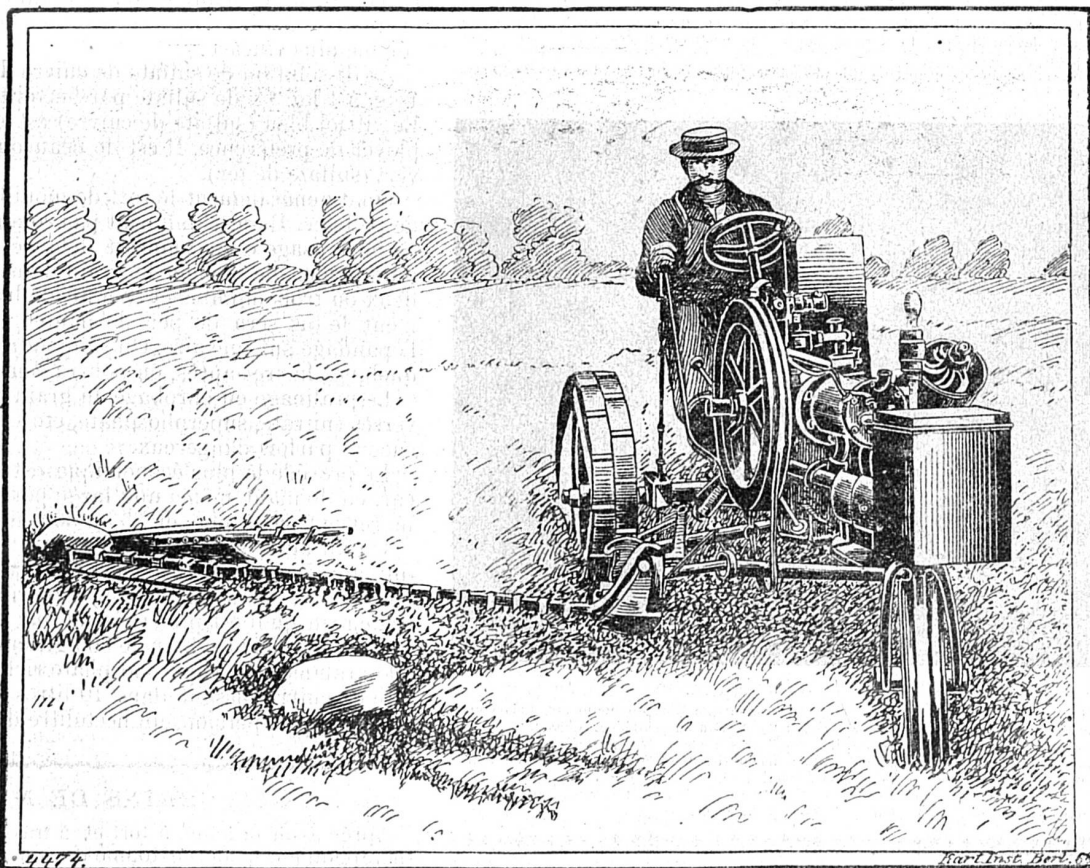
LA FAUCHEUSE AUTOMOBILE

En attendant que l'on ait trouvé un accumulateur électrique assez petit quoique puissant pour l'appliquer aux machines agricoles mobiles, on a construit une faucheuse automobile mue par un moteur à benzine.

Ce moteur se trouve constitué par les deux cylindres au centre de la machine; ils sont horizontaux afin d'éviter les trépidations qui nuiraient à la coupe régulière des foin ou moissons. A l'avant, sur la roue directrice, on voit le réservoir à benzine.

Un ouvrier des champs peut conduire la faucheuse; de la main droite, il commande la mise en marche, et de la gauche, il dirige le véhicule.

Lorsque la machine a terminé le fauchage de la journée, on enlève les couteaux, et l'on a alors une voiture automobile que



La faucheuse automobile.